

RCS : CASTRES Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00139 Numéro SIREN : 819 065 285 Nom ou dénomination : 3C ÉLEC

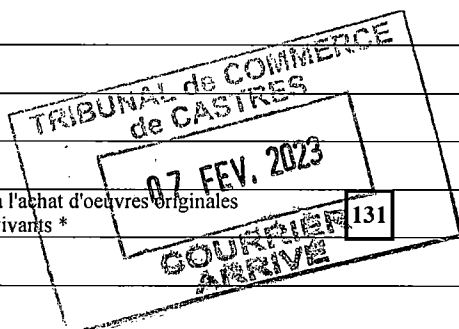
Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2023 sous le numéro de dépôt 370

Désignation de l'entreprise SAS 3C ELECNéant ☐Adresse de l'entreprise 47 RUE PERAUDEL81100 CASTRESNuméro SIRET * 81906528500010Durée de l'exercice en nombre de mois * 12Durée de l'exercice précédent * 12Exercice N clos le
30 06 2022Exercice N-1 clos le
30 06 2021**ACTIF**Brut
1Amortissements - Provisions
2Net
3Net
4

ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010		012			
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	20 795	030	17 942	2 853	2 916
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	20 795	048	17 942	2 853	2 916
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	17 438	052		17 438	12 521
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	466	066		466	
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés *	068	36 929	070	167	36 762	18 096
ACTIF CIRCULANT	Autres * (3)	072	2 814	074		2 814	1 282
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084		086			20 178
	Charges constatées d'avance *	092	3 669	094		3 669	3 058
	Total II	096	61 316	098	167	61 149	55 135
	Total général (I+II)	110	82 111	112	18 109	64 002	58 051

PASSIFExercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	15 000	15 000
	Ecart de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	1 500	1 500
	Réserves réglementées *	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	36 385	36 385
	Report à nouveau	134	(23 882)	(18 428)
	Résultat de l'exercice	136	(3 477)	(5 454)
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	25 526	29 003
	Provisions pour risques et charges	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	17 760	13 524
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	2 257	273
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	6 920	6 437
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	406	
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	38 477	29 048
	Total général (I + II + III)	180	64 002	58 051



RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	7 540
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 220
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3C ELEC

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 0 0 6 2 0 2 2
Exercice N-1 clos le 13 0 0 6 2 0 2 1
Néant

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS ET CHARGES DIVERS		RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		DÉFICITS		RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	
Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires								Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	
Production vendue		services *													
Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)													
Production immobilisée *															
Subventions d'exploitation reçues															
Autres produits															
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)															
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)															
Variation de stock (marchandises) *															
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)															
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *															
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)													
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)													
Rémunérations du personnel *															
Charges sociales (cf. renvoi 380)															
Dotations aux amortissements *															
Dotations aux provisions															
Autres charges		(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)													
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)													
Total des charges d'exploitation (II)															
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)															
Produits financiers															
Produits exceptionnels															
Charges financières															
Charges exceptionnelles		(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))													
Impôts sur les bénéfices *															
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)															
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2													
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *															
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles															
Provisions non déductibles *															
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)															
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés															
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option															
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime															
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime															
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime															
Entreprise nouvelles (44. sexies)		Zone franche urbaine (44 octies A)		Zones de restructuration de la défense (44 quinquies)		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)									
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		Jeune entreprise innovante (44. septies A)		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)											
Divers (44 quaterdecies)		Investissements outre-mer		Créance due au report en arrière du déficit		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)									
Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septidécies)											
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS															
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)															
Déficits antérieurs reportables : * 2.6.....7.12 dont imputés sur le résultat :															
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS															

47 RUE PERAUDEL

81100 CASTRES

ANNEXE DU 01/07/2021 AU 30/06/2022

CABINET DOMINIQUE BILLOUX
27 BD GEORGES CLEMENCEAU
EXPERT COMPTABLE
81106 CASTRES
05 63 72 48 96

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluations des produits et en cours	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 64 002.41 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 151 087.60 Euros et dégageant un déficit de 3 476.99- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement particulier n'est à signaler.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 564		1 220
Matériel de transport	16 186		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	825		
TOTAL	19 575		1 220
TOTAL GENERAL	19 575		1 220

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 784	3 784
Matériel de transport			16 186	16 186
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			825	825
TOTAL			20 795	20 795
TOTAL GENERAL			20 795	20 795

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	751	634		1 385
Matériel de transport	15 744	442		16 186
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	164	207		371
TOTAL	16 659	1 283		17 942
TOTAL GENERAL	16 659	1 283		17 942

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	634				
Matériel de transport	442				
Matériel de bureau informatique mobilier	207				
TOTAL	1 283				
TOTAL GENERAL	1 283				

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	184	184	
Autres créances clients	36 746	36 746	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 026	2 026	
Débiteurs divers	788	788	
Charges constatées d'avance	3 669	3 669	
TOTAL	43 413	43 413	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	7 760	7 760		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	10 000	10 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 920	6 920		
Personnel et comptes rattachés	2 615	2 615		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 027	3 027		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 453	5 453		
Autres impôts taxes et assimilés	38	38		
Groupe et associés	406	406		
TOTAL	36 220	36 220		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 524			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000		150		150

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Pas d'acquisition du fonds. Création.

La directive Européenne 2013/34/UE ne trouve pas à s'appliquer dans notre société.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition historique sauf variation importante du prix à la fin de l'exercice qui pourrait générer une provision pour dépréciation.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	608
Total	608

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 669
Total	3 669

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements reçus

CAUTION SOLIDAIRE DE MR JULLIEN ET MR PAGES SUR EMPRUNT PGE	1 000
CAUTION RECUE DE BPI FRANCE SUR PGE	9 000
Total	10 000

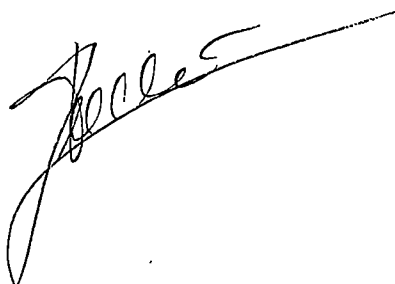
Détail des cautions données

Cautions données au profit du	:	BPO - EMPRUNT PGE DU 30/6/2020
Nom des personnes ayant donné leur caution	:	MR JULLIEN ET MR PAGES
Montant initial de la caution	:	1 000
Montant restant dû de la caution	:	1 000
Cautions données au profit du	:	BPO EMPRUNT PGE
Nom des personnes ayant donné leur caution	:	BPI FRANCE
Montant initial de la caution	:	9 000
Montant restant dû de la caution	:	9 000

ANNEXE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

Le 15/09/2022
Président Mr Christophe JULLIEN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jullien', with a long horizontal stroke extending to the right.

S.A.S 3C ÉLEC
Société par actions simplifiée au capital de 15 000 €uros
Siège social : 47, Rue Péraudel-81100 CASTRES
RCS CASTRES 819 065 285

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 DECEMBRE 2022**

L'an **deux mille vingt-deux** et le **trente décembre** à **neuf heures**, les associés de la Société **3C ÉLEC**, société par actions simplifiée au capital de **15 000 €uros** divisé en **150 actions**, dont le siège social est à CASTRES, 47, Rue Péraudel se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation du Président.

La convocation a été faite par lettre (envoi simple) adressée aux associés.

Sont présents :

- Monsieur **PAGES Cyril**, propriétaire de cinquante actions ;
- Monsieur **JULLIEN Christophe**, propriétaire de cinquante actions ;
- Madame **HEINRICH Séverine**, propriétaire de cinquante actions.

Soit les trois actionnaires présents ou représentés titulaires de **150 actions** sur les **150 actions** émises par la Société.

Monsieur **JULLIEN Christophe** préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance réunissent **150 actions**, soit plus de la majorité des actions ayant un droit de vote. L'assemblée est en conséquence déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- les statuts de la Société ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le **30 juin 2022**;
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée
- le rapport spécial du Président.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport spécial du Président, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux actionnaires dans les délais réglementaires. Conformément à la loi n°2018-727 du 10 août 2018, la société est dispensée d'établir un rapport de gestion.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **30 juin 2022** et quitus au Président et au Directeur Général pour l'exercice écoulé ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation des conventions qui y sont mentionnées.

Le Président donne lecture de son rapport spécial. Puis, le Président ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **30 juin 2022** tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus au **Président** et au **Directeur Général** de la société, entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à **3 476.99 Euros** de la manière suivante :

Origine :

Perte de l'exercice **3 476.99 Euros**

Report à nouveau solde débiteur **3 476.99 Euros**

Rappel des dividendes distribués

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours des trois dernières années.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation des conventions

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président mentionnant les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article **L. 227-10 du Code** de commerce, approuve le rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à **dix heures**.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président
Mr Christophe JULLIEN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Jullien', written in a cursive style. The signature is positioned below the printed name 'Mr Christophe JULLIEN'.